AVIS DU CMF

AGREMENT DE LA DELEGATION DE LA FONCTION DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

UBCI BOURSE

Intermédiaire en bourse Agrément du CMF n° 39-96 du 11 juillet 1996 Adresse : 74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 mars 2020, d'octroyer son agrément à la société UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, pour la délégation de la fonction de responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne à la société UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-.